MINEDUC

- Rapport

Le 1/8/1973

12 pgs 1 doc

Planification

REFORME SCOLAIRE

Note préliminaire.

Les directives devant guider le Ministère de l'Education Nationale en ce qui concerne les nouvelles orientations à donner à l'enseignement ont été définies par le Chef de l'Etat dans son discours-programme du 1er août 1973 : "Ainsi, l'Enseignement Primaire doit être conçu, non pas pour conduire au cycle secondaire mais pour donner à la Nation des citoyens responsables, capables de participer à l'effort général de développement".

Ces objectifs ne peuvent être atteints que si le système et les programmes sont tels que les élèves sortant d'un cycle donné soient d'une part des producteurs compétents, à leur niveau, dans les diverses branches du développement et d'autre part, des citoyens éclairés et conscients de leurs responsabilités. L'enseignement doit en outre demeurer adapté au milieu social pour éviter de faire naître un milieu scolaire spécifiquement coupé du reste de la Nation : il doit intégrer l'individu dans son milieu naturel.

I. Système actuel.

1. Description du système

- Dans le système actuel, les enfants commencent l'école primaire à 7 ans.
- Durant 6 ans (type 3 + 3), ils doivent se préparer à accéder à l'enseignement secondaire. L'accent étant mis sur la formation général, l'accès au secondaire est conditionné par un examen de sélection à la fin de la 6ème année d'études. Au plus, 8% des élèves sortant du primaire sont admis dans les écoles secondaires.
- A l'heure actuelle, quelques améliorations ont été ppportées au système actuel grâce à l'introduction des Travaux Pratiques dans les écoles primaires.

2. Déficiences du système actuel

2.1. Déficiences d'ordre pédagogique.

2.1.1. L'objectif de l'enseignement primaire actuel est la préparation de tous les élèves à l'entrée dans l'enseignement secondaire. Or, seulement 8% des élèves sortant de la 6ème année primaire y trouvent accès. La majorité des élèves est ainsi frustrée. La rentabilité de ce système est donc très faible face au capital investi.

.../...

2.1.2. Plus de 92% des enfants commençant la première année primaire doivent retourner vivre dans leur milieu rural à la fin du cycle. Dans notre pays, une petite partie de la population scolaire continuera à avoir accès au secondaire. Nous ne pouvons rien y changer, étant donné les possibilités d'accueil au secondaire d'une part et le système de sélection d'autre part.

Les élèves qui retournent sur la colline ne tardent pas à oublier les connaissances acquises au banc de l'école car rien ne leur permet ni d'entretenir, ni de développer ce qu'ils ont appris. Ils sont en plus mal préparés à l'insertion du milieu car ils ne sont jamais, au cours de leur scolarité, familiarisés avec le milieu dans lequel ils vivront.

Nous ne pouvons pas intégrer les élèves dans la société en leur dispensant simplement un enseignement théorique. Les programmes et les méthodes utilisés actuellement n'ont pas été conçus dans une optique rwandaise. L'éducation ne fait pas la liaison avec les tâches que les élèves devront accomplir dans la société. Il apparaît même que ceux qui sont souvent sélectionnés pour faire leurs études secondaires y sont mal préparés faute du matériel didactique indispensable. Par conséquent, le changement important des programmes et des méthodes s'avère urgent.

2.1.3. La sélection est extrêmement sévère à tous les niveaux et entraîne un taux moyen de redoublement de classes de 24% et un taux d'abandon d'aux environs de 14%.

2.1.4. Le système actuel, à cause de cette sélection, n'atteint pas une alphabétisation générale et le taux de scolarisation s'amenuise à mesure que les niveaux s'élèvent, passant de 74% à 7 ans à 30% à 12 ans.

2.1.5. Les trois premières classes fonctionnent à double vacation. Mais la suppression souhaitable de cette double vacation s'avère difficile à réaliser du fait qu'elle multiplierait par deux le volume des traitements du personnel de ce cycle.

2.2. Déficiences d'ordre personnel et humain

2.2.1. Le système de sélection, qui laisse à eux-mêmes les 92% de ceux qui terminent la 6ème année primaire alors qu'ils n'ont pas été préparés à la vie rurale qu'ils sont obligés de mener, cause une frustration profonde chez la majorité des élèves sortant de ce cycle.

.../...

2.2.2. Ce système est également cause de déperdition et donne moins de chance à ceux qui sont éliminés alors que dans le système moins sélectif, l'élève aurait plus de possibilités de développer ses aptitudes.

2.3. Déficiences socio-économiques

2.3.1. Comme souligné plus haut, une petite minorité accède et continuera d'accéder au secondaire. C'est la réalité économique et sociale du pays. L'enseignement primaire actuel ne tient pas compte de ce point car il prépare tous les élèves à entrer au secondaire alors que les conditions économiques ne le permettent pas. Ceux qui restent à la maison sont sans préparation réelle à la vie du milieu.

2.3.2. Le cycle secondaire lui aussi produit des jeunes insuffisamment préparés à la vie active et qui acquièrent des diplômes parfois sans véritable intérêt économique. Aussi, un grand nombre de ces diplômés ont des difficultés sérieuses à trouver un emploi, parce qu'ils ne possèdent aucune spécialisation. D'autre côté, l'économie a ou aura bientôt besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée. Puisqu'actuellement, environ 90% de la population trouve sa subsistance dans l'agriculture, il est évident que ce secteur mérite toute notre attention. Il est donc nécessaire que le système scolaire tienne compte de ce phénonène et contribue à fournir au pays des producteurs dont on a besoin. Les structures présentes n'offrent aucune solution pour freiner la prolifération du vagabondage sur les collines, du banditisme et de la délinquance dans les centres urbains

2.4. Déficiences d'ordre budgétaire

2.4.1. Le budget de l'Education Nationale en francs constants a plus que doublé au cours de cette décenie écoulée. La surcharge risquera, si cela continue, de provoquer de graves déséquilibres économiques au détriment d'autres secteurs clés de la Nation.

2.4.2. Le budget de l'Education Nationale, pour l'année 1976, représente à lui seul 23,08% du budget national. Les dépenses pour le primaire représentent plus de 60% de dépenses totales du Ministère de l'Education Nationale. Malgré un si grand effort financier, les résultats ne sont pas du tout très encourageants.

2.4.3. Le coût des traitements des enseignants du primaire représente à lui seul plus de 97% du budget alloué à l'enseignement primaire alors que un peu plus de 2% représentent le coût du matériel didactique et des fournitures scolaires. Une telle disproportion entre les masses budgétaires fait que les maîtres donnent cours sans disposer du matériel didactique le plus élémentaire. Les dépenses pour ce matériel didactique par rapport aux salaires devraient selon les normes données par l'UNESCO, représenter 20% du budget global alloué à l'enseignement primaire.

.../...

2.4.4. Le système actuel de sélection coûte cher au pays car il ne provoque pas seulement de nombreux abandons au cours de formation -ce qui signifie un investissement perdu - mais aussi des redoublements accumulés paralysant l'accession d'un niveau d'enseignement à un autre et ainsi une augmentation du coût global de l'enseignement primaire.

Il devient urgent de changer l'orientation actuelle du système scolaire. Jusqu'aujourd'hui, le désaccord subsiste sur les points organiques de la réforme de l'enseignement qui a été proposée par le Ministère de l'Education Nationale. Personne ne peut douter, d'après les explications ci-dessus, de la nécessité de cette réforme, mais il faut que, quelle que soit la structure proposée, l'enfant puisse quitter l'école au moins à l'âge de 15 ans. Pour pouvoir y arriver, il y a deux possibilités :

- prolonger la scolarité en respectant l'âge actuel d'entrée;
- reporter l'âge d'entrée à l'école.

La question qui se pose est de savoir si le pays est en mesure, dans les limites du budget, de généraliser l'enseignement primaire de 8 ans si nous considérons l'âge d'entrée à 7 ans et l'âge de sortie à 15 ans. Même si on peut compter sur les aides extérieures, pour l'investissement, il faut pouvoir payer les frais de fonctionnement du système qu'on adoptera, en se souvenant bien que le Président de la République et Président-Fondateur du MRND, dans son discours-programme du 1er août 1973 nous rappelle en ce qui concerne le coût de l'enseignement que : "Les efforts financiers consentis par ce secteur si important doivent rester dans les proportions raisonnables de l'ensemble du budget".

II. DESCRIPTION DES SYSTEMES

1. Système A

1.1. Description du système.

L'âge d'entrée à l'école est fixé à 7 ans. Le cycle primaire dure 6 ans et la promotion y est automatique. L'école primaire est de type 3 + 3; les 3 premières années sont consacrées essentiellement à l'alphabétisation. Le second cycle de 3 ans est consacré à une formation à caractère rural. Après le primaire, l'enseignement comprend deux volets, à savoir : l'orientation rurale pour les 90% et l'orientation vers le secondaire, d'une durée plus ou moins de 6 ans de formation générale et professionnelle pour les 10%. L'enseignement rural étalé sur 3 ans a pour vocation principale la formation des citoyens utiles à tous les secteurs de la vie rurale.

.../...

1.2. Observations sur le système.

- Cette structure correspond plus ou moins à celle qui est actuellement en vigueur avec la généralisation des CERAF et des sections familiales.
- Le coût du système pour une période allant de 76-77 à 83-84, donc une période de 8 ans, a été estimé en 1975 à 10.477.003.000 Fr.
- Le problème qui se poserait pour ce système est celui d'investissement et du financement de l'enseignement post-primaire à 3 niveaux pour les 90% de ceux qui terminent le primaire.
- A cet effet, on pourrait favoriser les investissements privés et les efforts individuels des parents, le Gouvernement ne se chargeant surtout que des frais de fonctionnement. L'effort du Gouvernement se concentrerait principalement sur le financement et l'investissement au niveau du secondaire pour pouvoir atteindre l'effectif de 10%.
- L'inconvénient du système est que le niveau de formation générale des enfants pourrait diminuer à cause de l'introduction des travaux pratiques au niveau du primaire.

2. Système B.

2.1. Description du système.

L'école primaire commence à 7 ans révolus. L'enseignement de base à caractère général dure 6 ans, à l'âge de 13 ans, tous les enfants reçoivent une formation professionnelle de 2 ans, cette formation sera axée sur les travaux pratiques et à l'enseignement des métiers. Au terme de cette formation, l'enseignement se subdivise en 2 parties :

- pour les 90%, une formation ruralisée d'une durée de 3 ans;
- pour les 10%, un enseignement secondaire d'une durée de 4 ou 5 ans (Humanités de formation générale et technique).

2.2. Observations sur le système.

La formation pratique pour tous à la fin des 6 premières années sert à donner à tous le monde, même ceux qui font le secondaire, les notions de travaux pratiques, ainsi ils se familialisent à ce genre d'activité.

Ce système revient à généraliser, pour tous, un enseignement d'au moins 11 ans, ce qui est très difficile si on connaît nos ressources financières. Le Gouvernement devra investir à tous les niveaux de l'enseignement.

Le coût du système est estimé, sur une période de 8 ans allant de 1976-77 à 83-84 à 14.738.569.000 Fr. Cette estimation date de 1975. La formation de base est suffisante, l'enfant pourra acquérir ainsi la formation générale de base pour la vie même pour ceux qui ne feront pas le secondaire.

3. Système C.

3.1. Description du système.

Les enfants entanent le cycle primaire entre 7 et 9 ans, et l'achèvent entre 13 et 15 ans. L'enseignement est de type 3 + 3. Dans le premier cycle, l'accent est mis à l'alphabétisation. Au cours du second cycle, on insiste surtout sur l'enseignement ruralisé tout en approfondissant d'autres notions de formation générale. Après le primaire, une sélection est opérée et :

- les 90% de l'effectif sont orientés vers un enseignement rural de niveau plus élevé d'une durée de 3 ans;
- les 10% sont dirigés vers les humanités générales et orientées.

3.2. Observations sur le système.

L'âge de commencer l'école est fixé entre 7 et 9 ans. La durée de fréquenter l'école est de 9 ans au moins par élève à savoir 6 ans primaires + 3 ans d'enseignement ruralisé; le coût du système sur une durée de 8 ans allant de 76-77 à 83-84 a été estimé d'après les calculs de 1975 à 11.353.738.000 Fr.

Ce système présente un grand avantage sur les précédents car il permet aux parents d'envoyer leurs enfants librement lorsqu'ils sont entre l'âge de 7 et 9 ans en tenant compte de leur développement physique et du milieu social dans lequel ils vivent.

4. Système D.

4.1. Description du système.

L'âge de la scolarisation est de 7 ans, l'enseignement primaire de 8 ans comporte deux cycles de type 5 + 3. Le premier cycle est consacré essentiellement à l'alphabétisation tandis qu'au cours du second cycle, l'enseignement est à caractère rural. Après la sélection, 10% accèdent au secondaire tandis que les 90% sont incorporés dans la société active.

4.2. Observations sur le système.

Le système présente un avantage de voir l'enfant quitter l'école primaire à 15 ans. Le coût est estimé, pour une période de 11 ans allant de 75-76 à 85-86 à 27.832.919.000 Fr. L'alphabétisation dure 5 ans; l'enfant possède les connaissances de base de lecture, d'écriture et de calcul; L'enseignement primaire s'adresse à tous sans exception, c'est un système démocratique, seules les exceptions qui se seront distinguées passent au secondaire.

.../...

5. Système E.

5.1. Description du système

L'âge d'entrée à l'école primaire est de 8 ans. La durée du primaire est de 6 ans de type 3+3. Ce premier cycle de 3 ans est consacré à l'alphabétisation. Au cours du second cycle, on insiste surtout sur l'enseignement ruralisé tout en approfondissant d'autres notions sur la formation générale. Après la sélection, les 15% font une année préparant au secondaire tandis que les 85% entrent dans la vie active.

5.2. Observations sur le système

Au point de vue budgétaire, la proposition paraît séduisante, car elle permet, tout en assurant l'enseignement ruralisé uniquement au niveau de l'enseignement primaire, aux sélectionnés pour le secondaire de se préparer, après le cycle ruralisé, à l'accès au secondaire. En plus, elle permet la suppression du cycle post-primaire assurant ainsi à tous les enfants la formation de base, générale et ruralisée.

Le coût du système a été estimé pour une durée de 11 ans allant de 75-76 à 85-86 à 30.960.718.000 Fr.

Les 5 propositions de structure que nous présentons résultent des avis recueillis auprès du public et condensés et discutés par les services de l'Education. Chacun d'eux peut servir de système de référence à notre enseignement, si le Gouvernement optait pour l'un ou l'autre.

Quel que soit le système à mettre en vigueur, nous sommes convaincus que l'enseignement de base doit être au moins en partie ruralisé , car l'éducation de base doit être une préparation à la vie rurale que plus de 85% d'enfants vont mener au sortir de l'école. Nous devons aussi professionnaliser l'enseignement secondaire en laissant à une petite minorité l'accès aux humanités générales pour permettre à ceux qui fréquenteront seulement ces dernières de faire les études supérieures. Le changement des programmes pour les adapter à cette nouvelle optique de l'enseignement nous permettra d'arriver aux résultats souhaités.

-.-

REFORME SCOLAIRE.

Alternatives.

SYSTEME A.

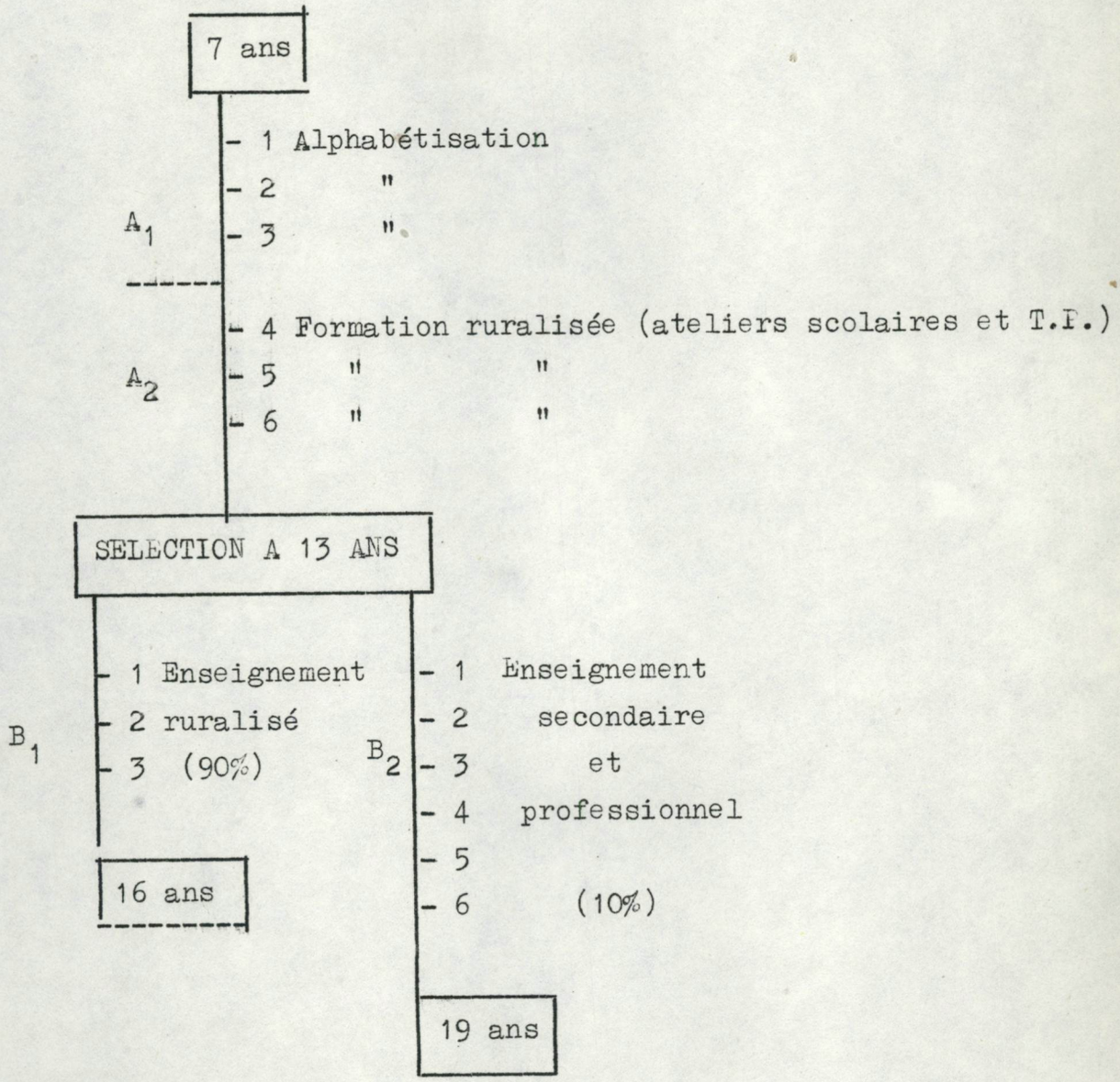

Coût estimatif : 10.477.003.000 Frw sur 8 ans,

soit une moyenne de

1.309.625.375 FRW/an.

ANNEXE II.

SYSTEME B.

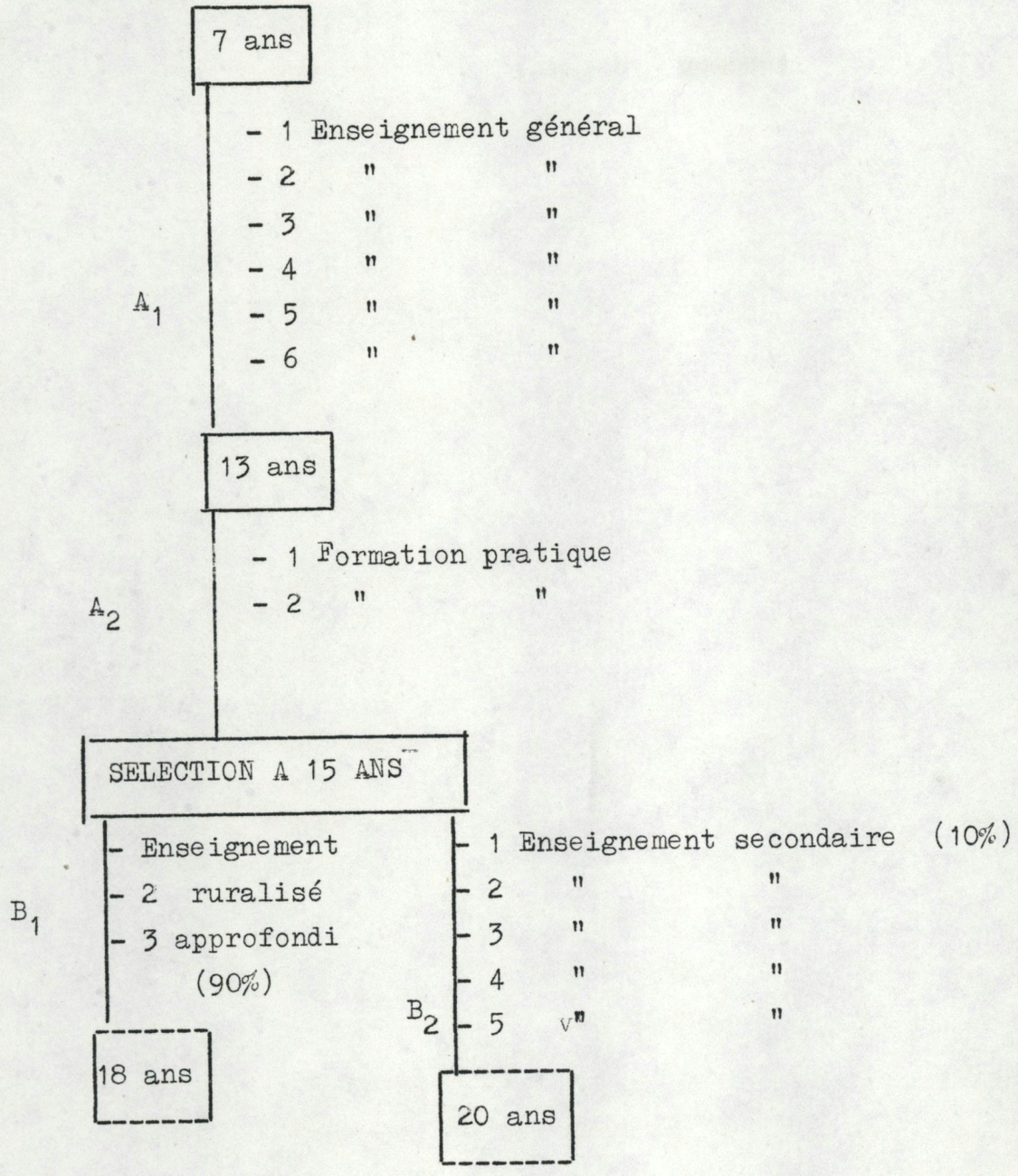

Coût estimatif : 14.738.569.000 Fr_W sur 8 ans,

soit une moyenne de

1.842.321.125 Frw/an

ANNEXE III.

SYSTEME C.

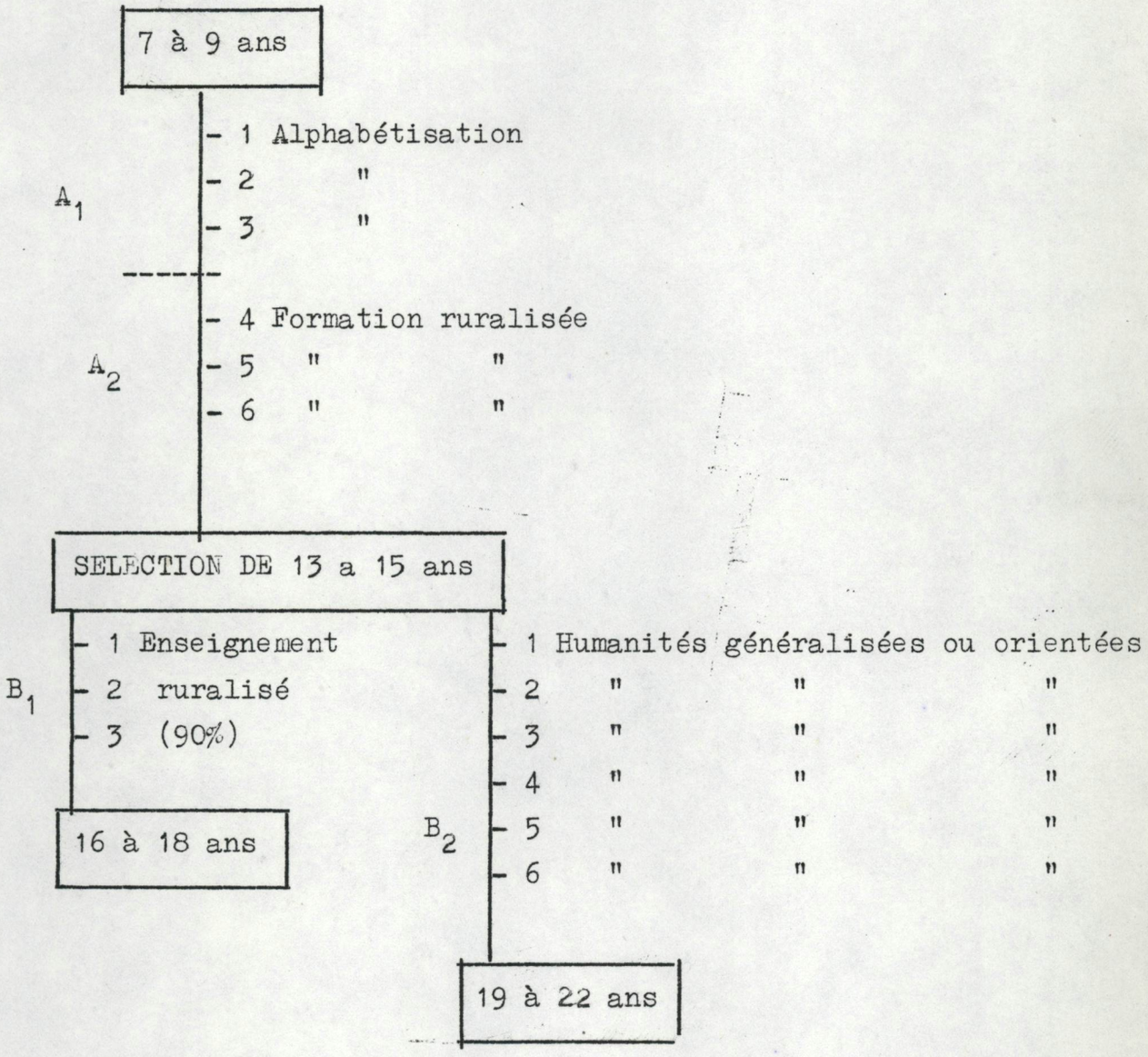

Coût estimatif : 11.353.738.000 Frw sur 8 ans,

soit une moyenne de

1.419.217.150 Frw/an

ANNEXE IV.

SYSTEME D

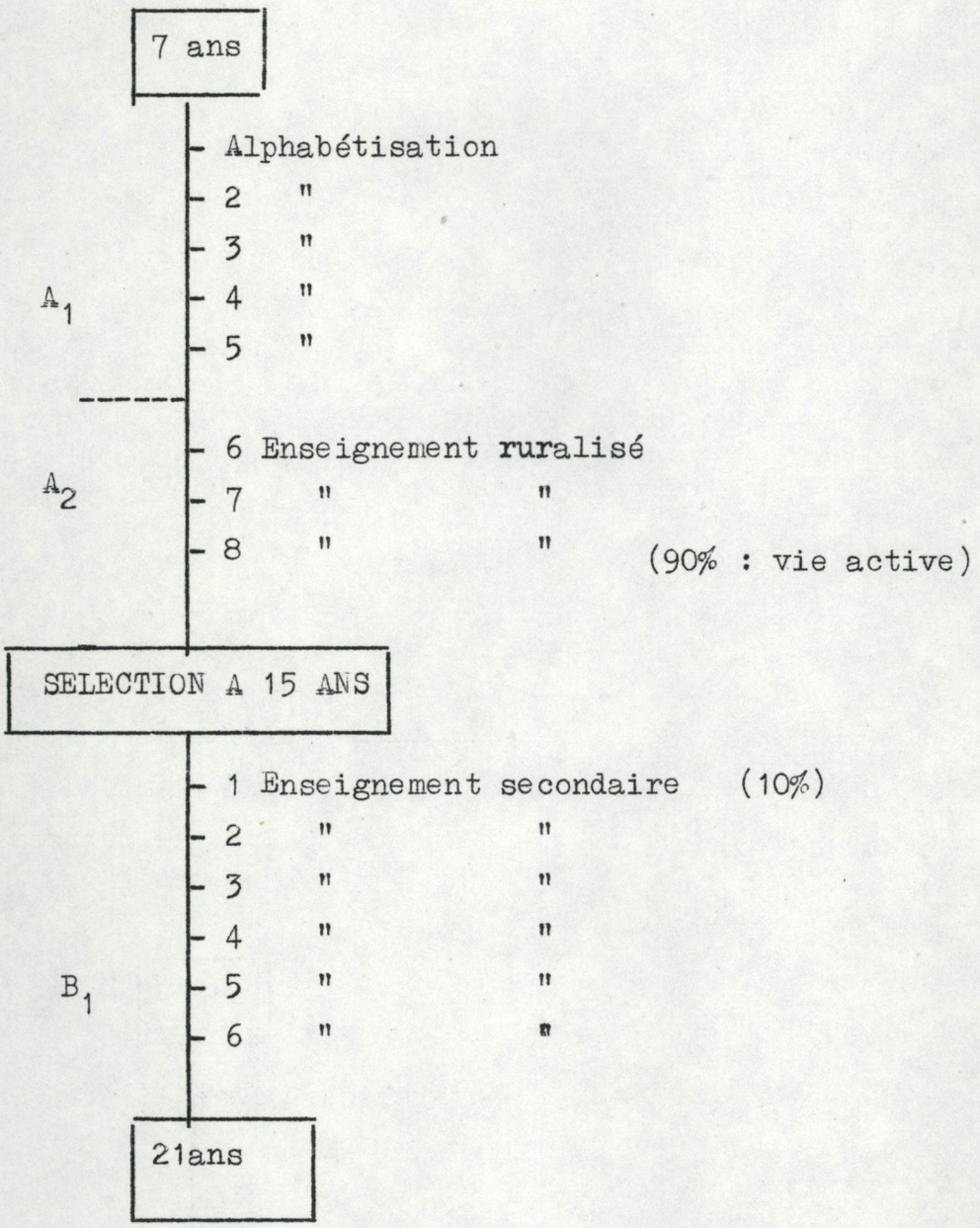

Coût estimatif : 27.832.919.000 Frw sur 11 ans

soit une moyenne de

2.530.265.364 Frw/an

ANNEXE V.

SYSTEME E.

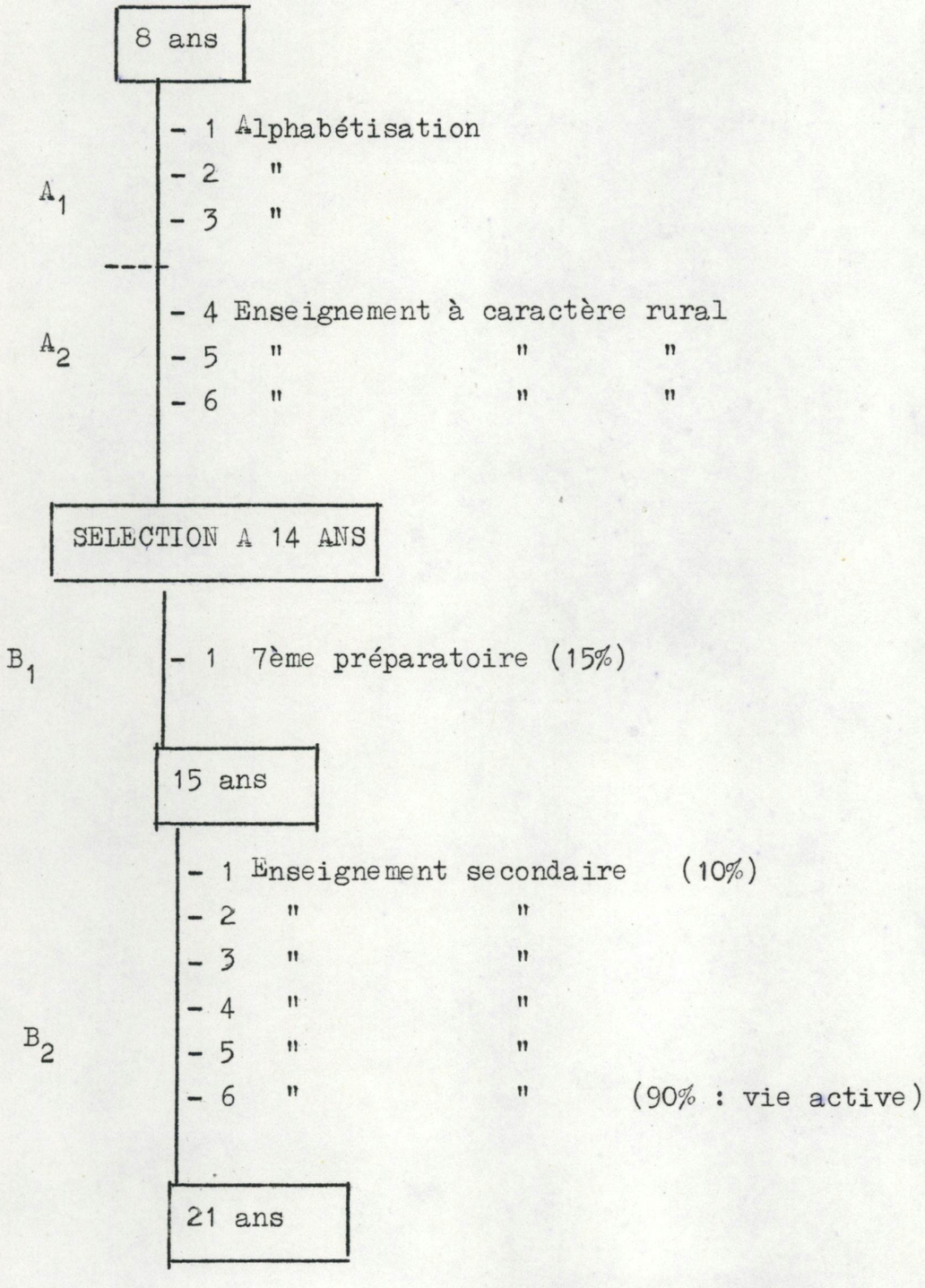

Coût estimatif : 30.960.718.000 Frw sur 11 ans

soit une moyenne de

2.814.610.727 Frw/an